



**LA COMMUNE d'AMPUS PROPOSE un EMPLOI
dans le cadre d'un CONTRAT ACCOMPAGNEMENT EMPLOI
PARCOURS EMPLOI COMPETENCES
20 h 00 hebdomadaires – durée de 12 mois
pour :**

- L'accueil et le secrétariat en Mairie
- Le service et la surveillance à la cantine scolaire
- L'entretien des bâtiments communaux
- Des activités diverses (participation aux manifestations de la commune)
- Les remplacements en cas de besoin (flexibilité des horaires)

Merci de vérifier auprès de Pôle Emploi votre éligibilité au C.A.E. et d'adresser votre candidature en Mairie au plus tard le 30 avril 2019.